



POUR DIFFUSION

Communiqué de presse

Encadrement des frais de cartes de crédit et de débit

La coalition québécoise rencontre le caucus du Bloc Québécois

Montréal, le 25 février 2009 – Dans le cadre de leurs démarches dans le dossier de la hausse des frais de cartes de crédit et de débit, des représentants de l'Association des détaillants en alimentation du Québec (ADAQ), de l'Association des hôteliers du Québec (AHQ), du Conseil canadien des distributeurs en alimentation - section Québec (CCDA) et du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) ont rencontré ce matin, le caucus du Bloc Québécois.

Les représentants de la coalition québécoise contre la hausse inconsidérée des frais de cartes de crédit et de débit ont sensibilisé les députés à la problématique croissante vécue par leurs membres, qui doivent absorber des coûts de plus en plus importants pour les transactions par carte de crédit. En plus de l'augmentation des frais courants de transaction, des coûts plus importants ont été introduits sur celles effectuées par des cartes à primes. On estime que la proportion de ces cartes sur le marché est passée de 3 % en 2007, à 22 % en 2008 et qu'elle atteindra plus de 50 % en 2010. Rappelons que les commerçants sont tenus d'accepter tous les types de cartes en vertu des contrats statutaires utilisés par les compagnies de crédit.

L'émission des cartes à primes peut sembler alléchante pour les consommateurs mais elles sont financées non seulement par les montants que ces derniers payent pour ces cartes, mais aussi par les frais chargés aux commerçants.

« Rien n'est gratuit. L'introduction d'un très grand nombre de cartes à primes entraîne des coûts croissants pour les commerçants et finiront par se retrouver dans les prix des produits et services. À travers les prix, les consommateurs qui n'ont pas de cartes à primes payeront en partie pour les primes de ceux qui en ont », ont déclaré les représentants de la coalition. Dans le contexte économique actuel, les marges bénéficiaires des commerçants sont très minces et la pression pour maintenir les prix au plus bas niveau possible est forte. Les hausses répétées des frais de cartes de crédit commencent à les étouffer.

De plus, les membres de la coalition s'inquiètent de l'impact de la restructuration d'Interac en compagnie à but lucratif, sur les frais chargés aux marchands, dans le contexte où Visa et Master Card comptent développer le marché du débit. Ce changement de structure corporative pourrait entraîner des hausses importantes de frais au système Interac qui est en ce moment, efficace et abordable pour les commerçants.

« À la suite d'une consultation effectuée auprès de ses membres, le CQCD a expliqué aux députés que 83 % des détaillants ayant répondu au questionnaire, ont constaté une augmentation de plus de 10 % des frais de cartes de crédit au cours de la dernière année. De plus, 63 % des répondants estiment que les informations fournies aux détaillants sur leurs relevés ne sont pas claires ou ne leur permettent pas de gérer adéquatement leurs coûts. Dans le contexte économique que nous vivons, ces coûts supplémentaires représentent un enjeu majeur pour les détaillants, c'est un dossier prioritaire pour nos membres », a expliqué Me Gaston Lafleur, président-directeur général du Conseil québécois du commerce de détail.

« Pour les hôteliers, les coûts d'opération additionnels attribués à l'augmentation des taux de cartes de crédit peuvent atteindre 75 000 \$ par année. Dans notre secteur d'activités, l'utilisation d'une carte de crédit est incontournable, puisque exigée lors de toute réservation. C'est tout un système opérationnel qui est frappé de plein fouet par les hausses », a insisté Mme Danielle Chayer, vice-présidente et directrice générale de l'AHQ.

« Malgré l'augmentation du volume des ventes et les efforts consacrés à la prévention de la fraude, à la diminution des taux d'intérêt et à l'amélioration de la technologie, nous constatons une augmentation continue des frais de cartes de crédit. Nous déplorons cette situation qui a un impact sur nos coûts d'opération et sur laquelle nous n'avons pas de contrôle », a précisé Mme Monique Bilodeau, vice-présidente finances et taxes à la consommation du CCDA.

« Les détaillants sont prêts à payer pour des services, mais s'attendent à ce que les frais soient conséquents aux services obtenus. Les coûts n'ont cessé d'augmenter depuis l'instauration du paiement électronique. Il nous semble difficile de pouvoir les qualifier de raisonnables, alors que les marges fondent littéralement », a ajouté M. Pierre-Alexandre Blouin, directeur affaires publiques de l'ADA.

La coalition souhaite qu'un débat ait lieu à la Chambre des communes afin que les solutions à cette situation soient amenées en toute transparence. Rappelons que les frais de transaction par carte de crédit sont plus élevés au Canada que dans beaucoup d'autres pays industrialisés. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs choisi de légiférer ou d'enquêter sur ces types de frais.

« Nous souhaitons qu'un débat ait lieu et que le gouvernement fédéral s'en inspire pour déterminer les meilleurs moyens de rétablir un équilibre dans le système de cartes de crédit et de débit, et ce, au bénéfice des commerçants, des consommateurs et de l'économie québécoise », ont conclu les porte-parole de la coalition.

Communiqué

La coalition québécoise rencontre le caucus du Bloc Québécois

...3

La Coalition

La coalition sur la hausse inconsidérée des frais de cartes de crédit et de débit à été formée à l'initiative du Conseil québécois du commerce de détail, en octobre 2008. Elle a reçu la signature de milliers de détaillants, d'hôteliers et de restaurateurs à une pétition au soutien de son initiative. Cette coalition est liée à la coalition canadienne initiée par le Retail Council of Canada (www.stopstickingittous.com).

- 30-

Source : Céline Ducharme
Conseillère aux communications
Conseil québécois du commerce de détail
514.842.6681 poste 200

Renseignements :

Pierre-Alexandre Blouin
Directeur affaires publiques
Association des détaillants en alimentation du Québec
514.982.0104

Monique Bilodeau
Vice-présidente, finances et taxes à la consommation
Conseil canadien des distributeurs en alimentation – section Québec
514. 982.0267, poste 223

Danielle Chayer
Vice-présidente et directrice générale
Association des hôteliers du Québec
514.448.6215, poste 3

Nathalie Verge
Vice-présidente, opérations
Conseil Québécois du commerce de détail
514.842.6681, poste 200

François Meunier
Association des restaurateurs du Québec
Vice-président aux affaires publiques et gouvernementales

514.527.9801

Communiqué

La coalition québécoise rencontre le caucus du Bloc Québécois

...4

Jean Lefebvre

Vice-président affaires gouvernementales

Conseil des chaînes de restaurants du Québec

514.448.2154

Raymond Guillet

Directeur régional, développement des affaires

Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec

418.654.3232